

LES ELUS DE LANTOSQUE AUTREMENT

Monsieur Jean THAON
Maire de Lantosque
Mairie de Lantosque
06450 LANTOSQUE

Lantosque le 20 novembre 2020

Objet : Plan de prévention des risques de la commune

Monsieur le Maire,

La tempête Alex a causé des dégâts considérables dans les vallées de la Roya, Tinée et Vésubie. Des vies ont été perdues, les merveilleux paysages de la haute Vésubie et de la Roya ont été ravagés par cette crue du siècle.

L'heure est à la reconstruction des infrastructures, mais aussi des habitations dans des zones plus sécurisées s'il en existe encore...

La commune de Lantosque a été impactée sur les habitations et équipements situés à proximité de la Vésubie aux quartiers du pont du Martinet, du Rivet, du Fourcat et au Suquet où la rivière en crue a débordé de son lit.

Le réseau routier a subi des dommages, mais incomparables, par rapport à ceux subis sur les autres communes de la vallée.

Face à cette situation exceptionnelle, le conseil municipal de Lantosque ne s'est jamais réuni pour organiser la solidarité inter villages, ni pour établir un plan d'action pour aider nos concitoyens. Les élus de Lantosque Autrement ont pourtant proposé leur aide à la première adjointe en l'absence de notre Maire hospitalisé. Nous avons été ignorés et à nouveau nous avons constaté un manque d'ouverture et de communication, qui a empêché d'organiser un soutien bénévole plus large, pour la population et les secouristes présents sur notre commune.

En conséquence nous sollicitons, Monsieur le Maire, un débat au sein du conseil municipal sur le plan de prévention des risques pour l'ensemble de notre commune et les priorités pour sécuriser certains quartiers.



LES ELUS DE LANTOSQUE AUTREMENT

Le plan de prévention des risques naturels PPR pour notre commune a été validé par le Préfet des Alpes Maritimes le 19 novembre 2001. Le conseil municipal a délibéré sur ce sujet le 18 novembre 1999.

Nous pensons qu'il est nécessaire de réviser ce plan de prévention et de prendre certaines mesures de protection, notamment sur le cours d'eau, affluent de la Vésubie qui traverse notre village.

Suite à l'inondation de 1993 des travaux importants ont été réalisés, notamment le tunnel sous les terrains où est située la salle des fêtes. Cependant les digues en amont de cet ouvrage commencent à se dégrader et un risque de glissement de terrain sur la rive gauche est toujours possible, ce qui rendrait l'ouvrage existant inopérant, du fait de l'obstruction du cours d'eau en amont.

Un manque d'entretien du cours d'eau est aussi constaté et la végétation a repris le dessus dans le lit de la rivière, ce qui en cas de forte crue peut générer des embâcles très dangereux pour la bonne circulation de l'eau. Nous suggérons un entretien annuel régulier de ce cours d'eau en amont du pont des Clapières jusqu'au pont de l'hôpital.

Dans le contexte actuel où nous pourrions obtenir des aides des différentes collectivités, il nous semble opportun de relancer cette étude et obtenir les crédits nécessaires à cette réalisation.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Les élus de Lantosque Autrement,

Danielle Robini

Georges Graglia

Alain Martel

